



SILLAGE

À VOS AGENDAS

Au vu de la situation sanitaire actuelle et des mesures gouvernementales, les animations communales sont annulées jusqu'au 1^{er} septembre 2020.

Juillet et août	ASTP Pétanque - Tous les mardis, jeudis et samedis – Esplanade de Banastère.
Samedi 25 juillet	AUPE : Assemblée Générale de 15h00-20h00 – Salle communale.
Du 2 au 15 août	CAP en Marche - Exposition « Cap sur l'art » - Salle communale.
Dimanche 9 août	Bibliothèque – Vente de Livres – 9h à 12h30 – Place de la Mairie.
Samedi 15 août	ASTP - Vide grenier – Cale de Pencadénic.
Jeudi 3 septembre	Conseil Municipal à 18h30.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi : 8h45-12h et 13h30-17h15

Jeudi : 8h45 – 12h / Fermeture au public l'après-midi

Téléphone : 02.97.67.30.01

PERMANENCES DES ÉLUS

- **François MOUSSET, Maire** : sur rendez-vous les lundis après-midi.
- **Marie-Thérèse TOQUER, 1^{ère} adjointe** : permanence les vendredis matins 9h30 – 11h ou sur rendez-vous : *Finances, Communication, Social, Education, Jeunesse, Sport.*
- **Jean-Michel CRESPIAN, 2^{ème} adjoint** : permanence les vendredis matin 9h30 – 11h ou sur rendez-vous : *Travaux, Sécurité, Participation citoyenne, Évènementiel, Associations, Marché.*
- **Magali TOUATI-BERTRAND, 3^{ème} adjointe** : permanence les lundis après-midi 14h-17h ou sur rendez-vous : *Urbanisme, Aménagement, Littoral, Environnement, Commémorations.*

SOLIDARITÉ

Soyons solidaires face à une menace collective (canicule, grand froid, situation sanitaire, etc.).

Au quotidien, voici des habitudes à adopter pour que tout se passe bien :

- Appelez vos voisins et vos amis : ne restez pas isolé.
- Pensez à aider vos proches, surtout ceux qui risquent de ne pas demander de l'aide à temps. Organisez-vous avec les membres de votre famille, vos voisins pour rester en contact tous les jours avec les personnes âgées, isolées ou fragiles. Ce geste d'aide mutuelle peut s'avérer décisif.
- Pensez à vous inscrire sur le registre à la mairie pour que l'on puisse vous appeler : registre gardé confidentiel et utilisé **exclusivement** lors d'évènements climatiques ou sanitaires exceptionnels par un élu ou un agent communal.
- Si vous souhaitez être visiteur bénévole, prendre contact avec Madame TOQUER.



INSCRIPTION SUR LE REGISTRE COMMUNAL D'AIDE

Nom : **Prénom** :

Adresse précise :

Numéro de téléphone :

Mail :

Personne à contacter en cas de besoin :

À remettre à la mairie ou dans la boîte aux lettres sous enveloppe.

VIE QUOTIDIENNE

- ❖ **Marché – Venez découvrir notre marché estival !** Tous les dimanches matins de 7h à 13h sur la place des 4 frères LE BLOUC'H. Nouveaux exposants : alimentaire, confection, décoration, artisanat... Parking derrière l'église.
- ❖ **Qualité des eaux de baignade :** Analyses par l'Agence Régionale de Santé toutes les 2 semaines. Affichage des résultats en mairie et à la plage de Rouvran.
- ❖ **Maison de santé :**
Médecin généraliste, Docteur RICHARD : 02.97.67.34.07
Réflexologue plantaire, Marie-Odile SILVAN : 07.67.51.21.69
Ostéopathe, Tifenn GOUPIL : 06.25.03.93.28
- ❖ **Point relais saisonnier - LA POSTE.** Il a été proposé à la municipalité, à titre expérimental (seule commune du Morbihan), d'accueillir un point relais saisonnier La Poste. Les élus ont immédiatement validé cette proposition qui s'est traduite par un partenariat entre la Poste et le Bar de l'Océan dès le 6 juillet. Prestations proposées : dépôt et affranchissement de courrier, de colis et de lettres recommandés / vente de timbres, emballage, etc.



ZOOM

MODIFICATIONS DES HORAIRES DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

à partir du 1^{er} septembre 2020

MATIN	Bourg	Liaison Bourg - Plage	Pencadénic	Reste de la commune
Janvier à juin Septembre à Novembre	De 6h au lever du soleil		De 5h au lever du soleil	De 6h au lever du soleil
Juillet et août	De 6h au lever du soleil			
Décembre	De 6h au lever du soleil		Toute la nuit	De 6h au lever du soleil

SOIR	Bourg	Liaison Bourg - Plage	Pencadénic	Reste de la commune
Janvier à juin Septembre à Novembre	Du coucher du soleil à 22h	Du coucher du soleil à 21h		
Juillet et août	Du coucher du soleil à minuit		Du coucher du soleil à 22h	
Décembre	Du coucher du soleil à 22h	Du coucher du soleil à 21h	Toute la nuit	Du coucher du soleil à 21h

Ces horaires ont été modifiés afin d'engager des actions volontaires en faveur des économies d'énergie, de lutter contre la pollution lumineuse, préserver les animaux nocturnes et les émissions de gaz à effet de serre.

NUMÉROS UTILES

Pompiers : 18
SAMU : 15
Gendarmerie : 17
Docteur Richard : 02 97 67 34 07
Ecole publique « Les Courlis » : 02 97 67 30 70

MARCHÉ

➤ Dimanche matin : place des 4 frères Le Blouch

Directeur de publication : François MOUSSET
Réalisation : La commission communication
Distribution : Elus et agents communaux
Crédit photos : Mairie du Tour du Parc
Impression : Mairie du Tour du Parc
Tirage 1000 exemplaires
Dépôt légal : N° 1516-09 mai 2017

